



TOUS LES DECHETS RECYCLABLES QUE NOUS
PRODUISONS SONT TRAITES
LES BIODECHETS COLLECTES

Extrait du courrier en date du 8 aout 2024 adressé par le Président de Golfe du Morbihan, Vannes Agglomération à toutes les administrations : « La réglementation impose depuis le 1^{er} janvier 2024 le tri à la source de 9 flux de déchets : papier/carton, métal, plastique, verre, bois, fraction minérale, plâtre, textile et biodéchets »

COMMENT TRIER AU COLLEGE ?

SALLES DE CLASSE :



- une boîte à crayons usagers
- Poubelle bleue** : tous les déchets recyclables (papiers divers, emballages souples, cartonnets, bouteilles plastiques...)
- une toute petite poubelle pour les déchets non recyclés (mouchoir en papier, taille de crayons, gomme)
- Les grands cartons sont déposés dans le couloir

Il est important de porter une attention particulière pour que les élèves respectent le tri de leurs déchets.

SALLE DES PROFS :



- Poubelles bleues** : tous les déchets recyclables
- Poubelle noire** : pour le café
- Petit seau rouge** : déchets organiques
- Petite poubelle blanche : mouchoirs, essui tout ou autres non recyclables

SERVICE RESTAURATION :



Rouge : Les serviettes

Jaune : Les emballages

Vert : Les Biodéchets

Autres déchets : Mise en déchetterie



2024 : 2 conteneurs de déchets 360 L non valorisables par semaine sont collectés
(2016 : 5 conteneurs 660L)
Tous les protocoles de nettoyage ont été adaptés dans le respect des collectes spécialisées.

Poursuivons ensemble nos efforts à l'amélioration de nos pratiques
environnementales.

Merci à l'équipe et à vous tous